

COMMUNE de
La Capelle et
Masmolène

Département du Gard

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Attribution du marché public relatif au remplacement de la conduite d'eau potable du forage à la bâche de reprise

N°49/2021

Département du Gard Canton d'Uzès Commune de La Capelle et Masmolène	Extrait du registre des délibérations de la séance du conseil municipal du 24/09/2021			
Date de la convocation 20/09/2021 Date d'affichage de la convocation 21/09/2021 Date d'affichage de la délibération 29/09/2021	L'an deux mil vingt-et-un, le vingt-quatre Septembre, le conseil municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur GAYTE Xavier			
Nombre de conseillers: 11	Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à
En exercice 10	1 - Monsieur GAYTE Xavier	x		
Quorum 6	2 - Madame CREISSEN Viviane	x		
Présents 8	3 - Monsieur PAUL François	x		
Représentés 1	4 - Monsieur SERRES Hervé	x		
Votants 9	5 - Monsieur LAURENT Gilbert	x		
Secrétaire de séance (art. L2121-15 CGCT) Viviane CREISSEN	6 - Monsieur PESENTI Anthony	x		
Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le : 29/09/2021	7 - Madame DURANDO Françoise		x	SERRES Hervé
Et publication ou notification du : 29/09/2021	8 - Madame CLAUD Elodie	x		
	9 - Monsieur FORIEL Jonathan Loup	x		
	10 - Madame GIULIANI Stéphanie		x	
	Sens du vote :			
	Pour : 9			
	Contre : 0			
	ADOPTION À L'UNANIMITÉ			

Vu le code de la commande publique

Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres 10/09/2021 ayant examiné les offres des deux entreprises ayant répondu au marché (SAS SCAIC, SAS CISE TP SUD EST)

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

DÉCIDE d'autoriser M. le maire à signer le marché public relatif aux travaux pour le remplacement de la conduite d'alimentation en eau potable à l'entreprise CISE TP pour un montant de 214 197,50 € HT.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susvisés

Signature du Maire



Xavier GAYTE

